

LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC APPUIENT FORTEMENT LE PROGRAMME DE RÉDUCTION À LA SOURCE DES SACS DE PLASTIQUE

Les Provigo, Maxi, Maxi & Cie et Loblaws ont constaté une réduction à la source de 84 % des sacs de plastique pendant les 6 premières semaines du programme

Montréal, Québec – 11 juin 2009 – Après le lancement du programme de réduction à la source des sacs de plastique le 22 avril dernier dans l'ensemble des magasins du groupe Loblaw, les consommateurs québécois ont choisi d'appuyer fortement ce programme en utilisant les sacs et les bacs réutilisables. Les données recueillies à ce jour par l'entreprise montrent une réduction à la source de 84 % des sacs de plastique dans les Provigo, Maxi, Maxi & Cie et Loblaws du Québec. Ces résultats viennent appuyer l'objectif de Loblaw qui cherche à éviter que un milliard de sacs en plastique n'aboutissent dans les sites d'enfouissement d'ici la fin de 2009.

« Nous sommes fort encouragés et motivés par l'appui de notre clientèle tout au long de la phase initiale de ce programme », soulignait Jocyanne Bourdeau, Vice-présidente exécutive pour le Québec. « Avant de lancer ce programme, notre entreprise avait analysé et évalué différentes approches pour identifier la solution la plus efficace afin de réduire à la source les sacs de plastique. Les résultats, notamment ceux obtenus au Québec, appuient les conclusions de nos recherches et démontrent clairement que le fait d'exiger des frais symboliques pour les sacs en plastique s'avère la meilleure stratégie pour réduire substantiellement leur utilisation. »

L'utilisation de sacs réutilisables signifie que les consommateurs doivent modifier leurs habitudes de magasinage et ceux-ci se montrent en faveur d'un tel changement. À l'échelle nationale, les magasins participants ont constaté une réduction à la source des sacs de plastique de 75 %. Le Québec obtient un taux de réduction à la source supérieur avec 84 %, ce qui demeure en lien avec un sondage effectué par Léger Marketing pour le compte de Loblaw au mois de mars 2009 et qui révélait que 84 % des Québécois appuient le plan de l'entreprise visant à éliminer un milliard de sacs en plastique des sites d'enfouissement d'ici la fin de 2009 en instaurant un programme consistant à exiger des frais pour les sacs en plastique.

Plusieurs efforts ont été déployés afin d'aider la clientèle à faire la transition : un vaste plan d'affichage, des messages en magasin, des offres promotionnelles d'une durée limitée sur les différents sacs et bacs réutilisables ainsi que l'introduction d'un nouveau sac en plastique plus

épais et plus grand de 33 %. Ce nouveau sac est composé de 15 % de matières résiduelles récupérées lors du processus de fabrication du plastique. Plus grand et plus solide, il pourra contenir plus d'articles et pourra être réutilisé à plusieurs reprises, en plus d'être recyclable.

Provigo, membre du groupe Loblaw, demeure le plus important détaillant en alimentation au Québec avec son réseau de supermarchés arborant notamment les bannières Provigo, Maxi, Maxi & Cie et Loblaws. Avec ses marchands franchisés et associés, l'entreprise procure de l'emploi à près de 30 000 personnes au Québec.

À propos de Les Compagnies Loblaw limitée

Filiale de George Weston limitée, Les Compagnies Loblaw limitée est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus importants distributeurs de marchandise générale, de produits pharmaceutiques, ainsi que de produits et services financiers. Loblaw demeure l'un des plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 139 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans ses quelque 1000 magasins détenus par la société, affiliés et franchisés partout au pays. Par l'entremise de ses multiples bannières, Loblaw s'engage à offrir à sa clientèle une expérience de magasinage qui rencontre à la fois ses besoins alimentaires et ceux quotidiens de la maisonnée. Loblaw est reconnue pour la qualité, l'aspect novateur et le rapport qualité/prix de son offre alimentaire. La société possède également l'un des plus solides programmes de marques contrôlées du Canada, comprenant les marques le Choix du Président^{MD}, sans nom^{MD} et Joe Style frais^{MD}. Elle offre aussi les Services financiers le Choix du Président ainsi que le programme de fidélité des Points PC.

-30-

Pour plus d'information ou pour obtenir des visuels:

Josée Bédard
Directrice principale
Affaires corporatives
Provigo, membre du groupe Loblaw
514-383-8800, poste 6142
ibedard@provigo.ca